



**PARIS
VAL DE
SEINE**
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE

CFA SUP 2000

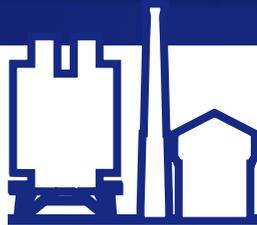
École nationale supérieure
d'architecture Paris-Val de Seine

**Recrutez
un apprenti
en école
d'architecture !**



**Formez votre
futur salarié en
apprentissage**

Architecture et apprentissage



L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine et le CFA SUP 2000 : deux établissements pionniers et audacieux, se sont unis pour proposer la préparation du diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de Master, en apprentissage.

Le développement de ce cursus vise à former et amener les étudiants à penser, imaginer et s'insérer progressivement dans la culture et l'éco-système des entreprises d'architecture grâce à une méthode qui a fait ses preuves depuis 30 ans : l'alternance.

Pour cette prochaine rentrée, agences, sociétés, ateliers d'architecture... recrutez votre futur collaborateur en le formant aux pratiques de votre structure.

Faites le choix de l'apprentissage !

Embauchez un apprenti, quels avantages ?



Un futur salarié formé avec une rémunération juste pour l'apprenti, modérée pour l'entreprise.

Le contrat est établi pour une durée de 3 ans avec 45 jours de période d'essai.

Combien ça me coûte ?

0 € !. Exonération des frais d'inscription pour l'apprenti et l'entreprise : le coût de la formation est supporté par l'OPCO (Opérateur de Compétences).

Il suffira de vous assurer que votre agence est bien rattachée à une convention collective.

Quelles rémunération et charges patronales pour l'emploi d'un apprenti ?

Une rémunération prise en charge par l'employeur qui sera égale à un pourcentage du SMIC et exonérée de charges ou plus selon votre trésorerie :

Barème fixé par le ministère du travail :

18 à 20 ans : de 43% à 67%

21 à 25 ans : 53% à 78%

De 26 à 30 : 100%



Une aide en cas d'embauche d'un apprenti avec la RQTH et des aménagements de durée de la formation sont possibles.

Comment recruter un apprenti architecte ?

Deux interlocuteurs pour vous aider dans la recherche : **l'ENSAPVS et le CFA SUP 2000**.

Dans chacune des structures, vous avez un interlocuteur unique et privilégié
Vous pouvez diffuser votre offre de recrutement sur la plateforme d'offres du CFA SUP 2000

Des sessions de recrutement seront organisées à l'ENSAPVS ou bien par l'intermédiaire du CFA SUP 2000.

Comment finaliser un contrat d'apprentissage ?

Une fois que le futur apprenti aura renseigné les contacts de votre entreprise, le CFA SUP 2000 prendra immédiatement la main pour vous proposer soit une aide administrative pour le montage du contrat, soit l'envoi de documents nécessaires pour l'établissement du contrat (convention de formation, planning d'alternance, programme pédagogique...) et fera le lien avec votre OPCO.



Principes de l'alternance

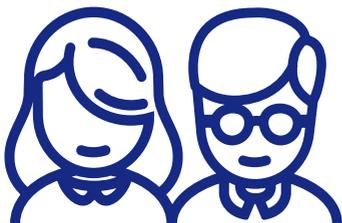
- **52 semaines partagées** sur un rythme 3 jours en entreprise / 2 jours en cours, quelques périodes de temps plein en agence et de temps plein à l'école.
- **Une montée rapide en compétences** grâce aux apports complémentaires des enseignements et de l'ex périence professionnelle.
- **Des enseignements à l'école** alternant projet architectural et urbain, cours magistraux et séminaire de recherche.
- **Un suivi personnalisé** avec un tuteur pédagogique à l'école d'architecture et un maître d'apprentissage au sein du cabinet /entreprise.
- **Une plateforme avec un livret** de suivi dématérialisé accessible à tous les acteurs du contrat.
- **Des temps d'échanges** réservés pour veiller au bon déroulement de l'apprentissage.

Vous souhaitez recruter ?

Étape 1 : Prenez contact avec l'école d'architecture :
peguy.terram@paris-valdeseine.archi.fr

Étape 2 : Rencontrez et sélectionnez le candidat

Étape 3 : Rapprochez-vous du CFA qui vous aidera à mettre en place le contrat d'apprentissage.





© Photos de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine



**PARIS
VAL DE
SEINE**
UNIVERSITÉ
D'ARCHITECTURE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TEL : +33 (0)1 72 69 63 00
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHIFR



Université
de Paris